

39 - Soirées alternatives «La fête à Besac, - d'alcool c + cool» automne 2015

Mme l'Adjointe POISSENOT, Rapporteur : La Ville de Besançon, comme de nombreuses autres grandes villes françaises et européennes, n'est pas épargnée par les phénomènes d'alcoolisation massive des jeunes sur l'espace public.

Face à ces nouveaux comportements festifs, la Ville, en lien avec la Préfecture du Doubs, l'Agence Régionale de Santé et de nombreux autres partenaires institutionnels ou associatifs, développe depuis 2013 un plan global d'actions de lutte et de prévention contre la suralcoolisation des jeunes.

Les objectifs poursuivis à travers ce programme global visent à :

- Accompagner les jeunes dans le besoin de moments festifs ;
- Prévenir les conduites à risques ;
- Valoriser le principe d'une vie nocturne de qualité associant acteurs économiques, représentants des étudiants, habitants et pouvoirs publics ;
- Répondre aux aspirations des riverains et des commerçants en terme de tranquillité publique.

Ce plan s'appuie sur différentes actions et/ou dispositifs, à savoir :

- La charte de la vie nocturne
- Des actions d'information, de sensibilisation des jeunes publics en milieu scolaire et des formations dédiées aux organisateurs de soirées étudiantes
- Des messages de prévention adressés aux jeunes et/ou étudiants sous le vocable «la fête à Besac, - d'alcool, c'est + cool»
- Des actions de contrôles et de rappel du cadre réglementaire par les services de Police
- Des soirées «réduction des risques» organisées 6 jeudis par an au centre-ville mobilisant les étudiants médiateurs de la Mutuelle des Etudiants (maraudes de 19 h à 23 h), les bénévoles du collectif «Ensemble limitons les risques» et le Carrud AIDeS (stand place Pasteur et maraude de 23 h à 2 h), les correspondants de nuit (effectifs renforcés de 22 h à 2 h)
- Des soirées alternatives à la seule fête alcoolisée.

6 soirées ont été organisées en 2014 (concert à La Rodia, initiation salsa / zumba place de la Révolution, arts visuels sur Battant, soirée dansante dans la cour du Musée du Temps, activités sportives à la Malcombe, soirée patinoire). Le bilan effectué fin 2014 avec les différents acteurs autour de ces six premières soirées a montré une montée en puissance du nombre des publics accueillis dans ce cadre et une attente des étudiants par rapport à des propositions alternatives gratuites et sans alcool. L'objectif fixé pour 2015 est d'organiser 6 soirées en collaboration étroite avec le milieu associatif étudiant.

Au printemps 2015, une première soirée a été organisée le 26 mars dernier à la Patinoire La Fayette en lien étroit avec la BAF (coordination de 11 corporations étudiantes à Besançon) et Radio Campus. Une seconde soirée s'est déroulée le 23 avril dernier au Kursaal autour de jeux de société, jeux vidéos et jeux de rôle avec l'Association Play Meuh (corporation étudiante de l'ENSMM). La troisième soirée du printemps 2015 s'est déroulée le 21 mai place Granvelle avec le groupe MURA PERINGA en live et des initiations à la Salsa par les danseurs de Salsamoondo.

Pour l'automne/hiver 2015, trois soirées sont prévues :

- le jeudi 15 octobre : soirée «Let's Jump» à la Bouloie avec des animations sportives et ludiques (bag jump, bubble bump, escalade, saut à la perche, etc.)

- **le jeudi 19 novembre : une troisième édition à la patinoire intitulée «Ice Party3»** (la première s'étant déroulée en novembre 2014 et la deuxième en mars dernier) en collaboration avec l'Association étudiante ESN. Il est envisagé de nouveau de faire appel à Radio Campus pour l'animation musicale de cette soirée qui jusqu'à aujourd'hui a été assurée gratuitement.

Afin de valoriser l'implication de la Radio dans le projet «La fête à Besac, - d'alcool c + cool», il est proposé d'attribuer à l'Association une subvention de 250 € qui, en cas d'accord, sera imputée sur la ligne 65.522/6574 CS 10500.

- **Le jeudi 10 décembre une «Silent Party», se déroulera au FRAC de 20 h 30 à 23 h 30.** La Silent Party permet au public présent d'écouter trois types de musiques différents en choisissant le canal souhaité sur le casque qui lui sera donné. Par ailleurs, les expositions du FRAC seront accessibles au public.

Afin d'encadrer cette collaboration entre le FRAC et la Ville, il est proposé une convention partenariale.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer une subvention d'un montant de 250 € à Radio Campus pour l'animation de la soirée patinoire et leur implication dans le projet «la fête à besac»

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention partenariale avec le FRAC pour la soirée du 10 décembre 2015.

«Mme Marie-Laure DALPHIN : Je voulais insister sur ce point essentiel, on en a déjà parlé lors des derniers conseils. La mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie a donné des stratégies de prévention et d'intervention efficace chez les adolescents. En France l'alcool est la première substance psychoactive en terme d'expérimentation, ça touche 91 % des adolescents et déjà 58 % des jeunes de 11 ans. 2/3 des adolescents ont une expérience d'ivresse alcoolique avant 17 ans. Donc 9 stratégies d'intervention sont à développer selon cette mission, la mission MILDT, avec des programmes intenses et durables. J'ai retenu en complément de l'action qui est mise en place ici sur Besançon de Soirées alternatives la nécessité de communication avec les parents, en particulier l'aide à la gestion des conflits. Certes, donc on l'a noté, on l'a déjà dit ici, les adolescents restent très sensibles aux messages véhiculés par les parents, il faut s'en servir. Les soirées alternatives sont une belle expérience que vous avez mises en place mais j'aimerais en avoir un bilan un peu plus étoffé pour juger de leur montée en puissance. Et où en est la prévention ? Comment s'opère le contact avec les associations de prévention, les forces de l'ordre, le SDIS ? Car la question des soirées de fête c'est aussi la question de la tranquillité publique, la sécurité en ville. Donc ces actions doivent être multiples, maintenues dans le temps et comment avance actuellement le service Hygiène-Santé sur ce problème majeur de santé publique pour nos jeunes ?

M. LE MAIRE : Très bien. En fait, vous êtes d'accord avec ce dossier ? Vous demandez un bilan mais vous êtes plutôt d'accord quand même non ?

Mme Marie-Laure DALPHIN : ...et aussi sur d'autres missions qui sont mises en place actuellement, en particulier avec les parents.

M. LE MAIRE : Danielle tu veux répondre ?

Mme Danielle POISSENOT : Je vais répondre simplement sur la tranquillité publique parce qu'effectivement le problème d'alcoolisation massive des jeunes, c'est un problème avant tout de santé publique et aussi par effet de cause un problème de tranquillité publique. Donc aujourd'hui les soirées alternatives prennent de l'ampleur, on a commencé vraiment petit, maintenant on continue. Pour la soirée évoquée dans la délibération, nous sommes au complet, on va dire ça comme ça parce qu'aujourd'hui le FRAC peut accueillir 400 places et on est plus de 600 inscrits donc on va arrêter là parce qu'on ne sait pas comment ça va se passer. Donc aujourd'hui effectivement les étudiants, les associations de prévention, l'Université aussi, les associations d'étudiants sont vraiment partie prenante de ce projet et c'est un projet qui, je dirais fait de l'émulation et est vraiment adopté par les associations. On va travailler demain matin pour le bilan de la soirée à la Citadelle et on vous fera effectivement un bilan des soirées alternatives depuis le début de ce mandat.

M. LE MAIRE : Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Des abstentions ? 2».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 2

Récépissé préfectoral du 9 novembre 2015.